

Remplacement des points d'apport volontaire enterrés d'Ordures Ménagères, et mise en place des collectes en porte à porte.

Depuis 2018, à l'occasion des travaux du centre-ville, des Points d'Apport Volontaire Enterrés (PAVE) ont été installés dans cinq lieux de l'hypercentre-ville (place Saint Louis, place Leclerc, place Jean-Jaurès et quai Lenoir (x2)) dotés chacun de deux PAVE Ordures Ménagères.

Comme vous avez pu le constater, outre de nombreuses incivilités commises (sacs d'ordures déposés au pied des containers, blocage des tambours par des sacs trop volumineux, etc.), des problèmes de nuisances olfactives sont rapidement apparus dès les beaux jours, occasionnant une gêne particulièrement désagréable pour les riverains. Des dispositifs désodorisants ont été installés précédemment mais se sont révélés peu efficaces. Des devis pour un nettoyage plus régulier des containers se sont révélés prohibitifs en raison de l'appel à un camion spécifique pour ce lavage dont l'effet est de courte durée.






C'est pourquoi il a été pris la décision de supprimer les PAVE ordures ménagères à compter du jeudi 29 avril et de rétablir en lieu et place la collecte des ordures ménagères en porte à porte à compter du vendredi 30 avril au matin.

Cette collecte aura lieu trois fois par semaine : les lundis, mercredis et vendredis matin, la troisième collecte instaurée le mercredi matin ayant pour but d'éviter les amoncellements de sacs au pied des immeubles (il est recommandé aux copropriétés de s'équiper de containers pour faciliter le travail des agents de collecte).

Comme auparavant, les bennes à ordures passeront dans les rues piétonnes Gambetta et de Tlemcen. Lorsque des manifestations en bloqueront l'accès pendant plusieurs jours, (ex : marché de Noël), des containers roulants seront mis à disposition des riverains aux extrémités.

La collecte des emballages légers sera maintenue dans les PAVE jaunes actuels tandis que les PAVE d'ordures ménagères seront prochainement transformés en PAVE pour le verre et le papier (vert et bleu) qui faisaient défaut dans le centre ville.

Légende :

	Points d'apport Ordures Ménagères neutralisés
	Points d'apport pour les emballages restant en fonctionnement
	Point d'apport pour le verre restant en fonctionnement
	Zone concernée par la collecte supplémentaire
	Rue du Bordeaux : le dépôt des ordures ménagères doit s'effectuer à l'entrée de la rue
Rappel	Le dépôt des ordures ménagères s'effectue la veille du jour de ramassage, à partir de 19h.

